



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le lundi six décembre à 19h30 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Christian POISSANT.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 26 novembre 2021

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Christian POISSANT, Philippe FREMONT, Marie-Claude LOQUET BENAÏOUN, Gil GUILBERT, Aurélie GERVAIS, Jacqueline HORN, Olivier LESUEUR, Corinne BUQUET, Romain PLASSART, Magali POMPILI, Adem COLAK, Coraline GALLE.

Absents :

Sonia BENAVIDES, procuration donnée à Aurélie GERVAIS

Éric PAUCHET, procuration donnée à Jacqueline HORN

Raphaëlle KRÉBILL, procuration donnée à Romain PLASSART

Secrétaire de séance : Olivier LESUEUR

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Décision Modificative n°3

■ **Contrat d'exploitation et d'entretien du réseau et des installations techniques d'assainissement des eaux usées**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, que notre contrat d'exploitation et d'entretien du réseau assainissement des eaux usées conclu avec la société Eaux de Normandie arrive à échéance au 31 décembre 2021.

Après avoir étudié la nouvelle proposition de contrat, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la société Eaux de Normandie, sise 37 Rue Raymond Duflo à Maromme, pour un montant total du marché 19 195.60€ HT et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prestations de services ainsi que les devis qui seront présentés pour les prestations restant à la charge de la collectivité.



■ Convention financière pour l'extension du réseau d'assainissement Rue du Vauchel

Considérant la demande de CU n°076 446 21 0019 en date du 25 juin 2021, relative à la division parcellaire de la propriété de Monsieur FOUTREL sise 649 Rue du Vauchel ;

Considérant que le SIAEPA a émis un avis favorable à la division sous réserve de la création d'une extension du réseau d'assainissement ;

Considérant que les travaux d'extension du réseau d'assainissement effectués sur le domaine public sont obligatoirement à la charge de la Commune ;

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de financer l'extension du réseau et d'établir une convention financière avec le pétitionnaire Monsieur FOUTREL pour le remboursement de la totalité des travaux d'extension du réseau, estimés à 15 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Faire la demande d'extension du réseau d'assainissement auprès de la société SOGEA
- Signer la convention financière avec Monsieur FOUTREL pour la prise en charge des travaux nécessaires à la division de sa parcelle.

■ Convention financière pour la création d'un poteau incendie Rue du Lieutenant Aubert

Considérant la demande de CU n°076 446 19 0003 en date du 31 janvier 2019, relative à la division parcellaire de la propriété de Monsieur COHOU sise 254 Allée du Lieutenant Aubert ;

Considérant que le projet d'un bâtiment à usage d'habitation est soumis à un risque d'aléa faible au titre de la défense extérieure contre l'incendie ;

Considérant que le Bureau Instructeur de Montville a émis un avis défavorable à la division, le premier poteau incendie étant situé à plus de 200 m du projet ;

Considérant que la création d'un poteau incendie relève de la compétence de la Commune ;

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de financer la création d'un Poteau Incendie Rue du Lieutenant Aubert et d'établir une convention financière avec le pétitionnaire Monsieur COHOU pour le remboursement de la totalité des travaux de création d'un poteau incendie, estimés à 4 064,14 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Faire la demande de création d'un poteau incendie Rue du Lieutenant Aubert auprès de la société Eaux de Normandie



- Signer la convention financière avec Monsieur COHOU pour la prise en charge des travaux nécessaires à la division de sa parcelle.

■ Décision Modificative n°3

Intégrations patrimoniales SDE76

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 204411 : Public : Biens mobiliers, mat.		5 082,00 €
D 2315 : Immos en cours-inst.techn		54 436,00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		59 518,00 €
R 1328 : Autres		35 059,00 €
R 238 : Avance / cde immo. corporelle		24 459,00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		59 518,00 €

La Décision Modificative n°3 est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Propositions d'aménagements sécuritaires :

- ✓ Piste cyclable : Travaux de revêtement semaine dernière : reste les plantations et la signalisation.
Devis complémentaire pour plots réfléchissants (4 289€ TTC)
- ✓ Rue du Lieutenant Aubert : chicanes ou feu-vitesse
- ✓ Rue du Calvaire/chemin du Paradis : miroir (1 000.51€)
- ✓ Résidence du Fairway : miroir à étudier

Commission Association Jeunesse et Sport :

CMJ : journée à l'assemblée nationale réussie et très enrichissante. Tous les enfants ont pu participer. Prochaine réunion le 14 décembre : choix du logo et de leur action principale entre autres.

2 projets pour 2022 : une aire de jeux pour les jeunes enfants et skate-park. Vu les prix, respectivement autour de 20000€ et 40000€, il faudra sans doute choisir. Possibilités de diverses subventions pour le skate-park (discipline des jeux olympiques). Le CMJ va nous aider pour la recherche de ces subventions.

Ecole :

Voyage scolaire classe/poney pour les CP CE1 et certains CE2, participation de 5000€ demandée à la mairie.

Projet « Génération 2024 » : labellisation de l'école du village.

Mme GERVAIS fait part d'un projet de salle/préau à usage sportif pour l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Mairie de Montigny

Seine-Maritime
Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville
425, Rue du Lieutenant Aubert
76380 Montigny
Tél. 02.35.36.23.59 - Fax 02.35.36.14.55
Contact : montigny-mairie@wanadoo.fr
www.montignyinfos.fr

Accueil du Public

Mardi et Jeudi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
Samedi
de 9h30 à 11h30